



Sans-toit ni loi

En Russie des millions de citoyens sont privés de toute identité. Ils survivent dans des conditions exécrables.

Ces hommes, femmes et enfants sont apatrides dans leur propre pays.

A Saint-Pétersbourg on en compte plus de soixante mille.

Ce dossier vous offre un éclairage complet sur le sort réservé aux citoyens russes sans-papier sans abris dans leur propre pays.

Il vous permet de mieux cerner l'absurdité de la situation qui touche des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, le pourquoi de leur bannissement administratif.

Thèmes :

La Propiska

Le Particularisme russe

Une Ségrégation Historique

Facteurs du sans-abrisme

Accès aux centres d'hébergement

La Santé

Le Cas Vitali

La Scolarisation

Les Enfants abandonnés

Les Orphelins

Les Familles de sans-abris



La Propiska ou l'enfer des sans-papiers

Saviez-vous qu'en Russie sans propiska vous n'êtes rien ?

La propiska est ce statut administratif que le citoyen russe acquiert lorsqu'il enregistre son lieu de résidence. Cette inscription dûment tamponnée dans son passeport intérieur est l'unique clé à une existence bureaucratique et aux droits qu'elle procure. Peu importe les raisons : si vous perdez votre lieu de résidence, adieu la Propiska.

Une situation cauchemardesque

Sans Propiska impossible de chercher un appartement, de trouver du travail, de voyager à l'intérieur du pays, d'exiger que vos droits de citoyen soient reconnus, ceux d'avoir un toit, un travail, un passeport intérieur, de voter, d'accéder à l'aide sociale, aux soins, aux tribunaux. Une situation cauchemardesque pour des millions de citoyens qui n'ont plus aucun droit et doivent entamer alors un parcours kafkaïen pour essayer de retrouver leur existence administrative. Les premières démarches officielles exigent au minimum six mois mais il est plus souvent question d'une longue année, voire plus. Ce délai implique que le sans-papier demeure longtemps dans la rue, diminuant d'autant ses chances de réinsertion, voire de survie.

Les parents sans Propiska, transmettent cet état à leurs enfants. Ces enfants n'ont aucune existence, ni pour l'accès à la santé, ni pour celle à la scolarité.

La tyrannie administrative

Pour pallier à cette totale absence d'identité administrative et tous ses aléas, le service juridique de Nochlechka, enregistre les sans-abris, leur fournit une carte d'identité « maison » tacitement reconnue par les autorités pétersbourgeoises en attendant l'obtention éventuelle des papiers officiels.

Cette tyrannie administrative revêt un poids plus grand encore lorsqu'il s'agit des démarches pour l'obtention du passeport russe : son acquisition est assortie d'une exigence évidente : il convient que le récipiendaire soit de nationalité russe.

Or, l'éclatement de l'Union Soviétique en de nations multiples a laissé de très nombreux citoyens orphelins de ce statut.



Le particularisme russe

Contrairement à d'autres grands pays où l'enregistrement de sa résidence est un simple acte notifié aux autorités, en Russie l'enregistrement de résidence nécessite l'approbation des autorités correspondantes.

C'est une procédure longue qui implique beaucoup de paperasse.

En outre, **pour recevoir un enregistrement de résidence permanente il faut soit être propriétaire soit avoir la permission du propriétaire.** (Avec tous les abus que cela peut provoquer).

En Russie, curieusement, les droits individuels ne sont pas attachés aux personnes, mais à leur résidence.

S'il n'y a pas de résidence, il n'y a pas de droits.

Une personne sans enregistrement ne peut ni travailler légalement, ni recevoir des allocations pour ses enfants, une pension d'invalidité ou de vieillesse et ne peut pas bénéficier de l'aide médicale gratuite ou encore s'adresser au tribunal.

La constitution bafouée

Et pourtant, la Constitution de la **Fédération de Russie**, dans sa Loi Fondamentale, garanti à chaque citoyen les droits constitutionnels d'accès au logement, à l'emploi, à la santé aux soins médicaux, aux services sociaux, à l'acquisition ou à la confirmation de la citoyenneté russe, au vote et à l'éducation.

Pour des millions de Russes la réalité est tout autre.

Le quotidien des sans-papier illustre le fossé séparant les édits de la constitution et leur mise en application. Une telle situation peut discriminer pratiquement n'importe quel citoyen. En effet, les normes actuelles d'enregistrement limitent l'accès aux droits dont l'Etat se porte garant et non pas à ceux de la Constitution.

La difficulté de la réinsertion des citoyens russes sans-papiers, sans-abri est donc étroitement liée au caractère discriminatoire de la législation russe, qui prive la personne sans enregistrement de la possibilité de réaliser ses droits constitutionnels fondamentaux.

En guise d'aide sociale, l'Etat russe se satisfait d'une seule attitude : la négation du problème.

Très vite un sans-papier devient un sans-abri. Malgré le caractère totalement discriminatoire de ce système, il a une certaine logique. Le sans-papier n'existe pas et donc il n'y a pratiquement pas de système étatique d'assistance pour les sans-papiers sans-abris.

Les autorités saint-pétersbourgeoises le reconnaissent sans détour : la part du budget consacrée aux problèmes sociaux est minime.

Elles ne cachent pas que la ville abandonne aux ONG le soin de prendre en charge la problématique de la misère.

Devenir sans-abri est facile, mais il est incroyablement difficile de revenir à la vie normale.

Pour qualifier la qualité du système social d'un Etat il existe une terminologie spécifique :

La durée moyenne de l'itinérance

C'est le temps qu'il faut à une personne vivant dans la rue pour être en mesure de revenir à une vie normale. Dans les pays où le problème de l'itinérance est pris au sérieux, cette période est inférieure à un an.

En Russie, il est théoriquement de 7 ans.

Théorique en effet, **la majorité des personnes qui sont sans abris en Russie le demeurent pour le restant de leur vie.**



Une ségrégation historique

Russie, pour ceux qui n'ont pas de logement, pas de papier, la situation est au-delà de toute issue.

De tout temps, à l'instar des autres métropoles russes, qu'elle s'appelle Petrograd, Leningrad ou Saint Pétersbourg, la Venise du nord a connu ce phénomène des sans-logis.

Les régimes se sont succédés, le remède à l'extrême pauvreté, lui, n'a guère évolué.

En guise d'aide sociale, une seule politique, une violente répression

Au 17e siècle, les autorités tsaristes croyaient rendre la criante pauvreté moins visible en recourant au bannissement, à l'asservissement, à la torture et parfois à l'exécution.

A la fin du 19e siècle, sous la pression croissante de l'opinion, ce procédé fut progressivement remplacé par la mise en place d'un embryon de système d'aide sociale.

Il n'eut guère le temps de faire ses preuves : l'arrivée du régime communiste balaya ces timides prémices et rétablit l'approche répressive.

Sous le communisme, par la magie d'une simple écriture bureaucratique, le problème des sans-logis cessa d'exister. En effet, il était inconcevable qu'une telle problématique puisse perdurer au paradis du socialisme triomphant.

Et puisque la pauvreté ne pouvait exister, simplement elle n'exista pas. : La catégorie sans-logis devint celle de criminel et le tour fut joué.

Par l'enregistrement bureaucratique, l'existence de l'individu fut soumise à un contrôle drastique, de la naissance à la mort, régie par un papier, la fameuse propiska.

Des ombres dans la rue

Depuis le changement de régime en 1991, la transition politico économique actuelle favorise la loi de la libre entreprise, du capitalisme sauvage, d'une corruption étatique effrénée, de la privatisation des biens de l'Etat, dont une très grande partie du parc immobilier.

Sans garde-fou, sans législation sociale, des millions de citoyens russes ont ainsi perdu leur logement, leur propiska et toute possibilité d'exister, si ce n'est celle de survivre, telles des ombres dans la rue.

En effet, depuis la chute de l'URSS rien n'a réellement changé administrativement pour les sans-papiers.

Sans le sésame de la propiska, le Russe n'a aucun droit.

Actuellement, le concept de sans-logis n'existe toujours pas officiellement.

Baptisés Bomzh par la police, ils sont considérés comme des êtres de non droit puisque sans propiska.

Le terme Bomzh est appliqué à toute personne ne correspondant pas à la norme. On traduira ce terme par marginal.

Force est de constater, qu'en Russie, les politiques inhumaines et détestables traversent les siècles.

Personne n'est à l'abri

Chassés, persécutés, embastillés, les Bezdomniés n'ont pas plus d'existence légale qu'à l'époque de Staline et consort.

D'ailleurs, le terme sans-logis, Bezdomnié, n'apparaît pas dans le vocabulaire officiel de la Russie contemporaine.

Seules quelques ONG l'ont inclus dans leur lexique interne.

Il serait faux de croire que le Bezdomnié correspond à l'image que l'on a du S.D.F. en Europe.

En effet, en Russie tout un chacun peut se retrouver à la rue s'il perd son logement. (Lire l'exception russe)

Et nul besoin d'être un cas social pour que cette catastrophe arrive.

Pour l'administration en place de nier le problème des sans-logis est logique puisqu'administrativement ils n'existent pas.

Le reconnaître équivaudrait à modifier la loi régissant l'enregistrement.

Et cela, pour l'instant, il n'en est pas question, puisque cette propiska permet une main mise sur l'individu, un strict contrôle de son existence.



Principaux facteurs du sans-abrisme

Selon l'enquête menée auprès des sans-abris aidés par Nochlechka

Leur profil

- 44% ont suivi des études secondaires
- 16% ont suivi une formation professionnelle
- 14% ont suivi un enseignement secondaire interrompu
- 12% ont suivi des études supérieures ou ne les ont pas terminées
- 9% n'ont pas d'éducation
- 5% ont suivi l'enseignement primaire

Les causes

- 39% Circonstances familiales En raison de divers types de conflits familiaux la personne est évincée
- 24% Fraudes immobilières Ces fraudes touchent principalement les personnes âgées, les orphelins et les personnes handicapées mentales
- 14% Vente immobilière, problèmes financiers Les gens peuvent vendre leurs biens pour payer un traitement coûteux, rembourser des dettes
- 10% A leur sortie de prison Leurs proches refusent de les accueillir, l'ex prisonnier est dépourvu de papier à sa libération
- 7% Raisons diverses
- 4% Expulsion Cela peut être dû au décès du conjoint ou parent, à la perte de l'hébergement lié à l'emploi
- 2% Réfugiés économiques



Accès aux centres d'hébergement, des démarches kafkaïennes

Lorsque l'on prend connaissance de la liste de conditions demandées aux sans-papiers, sans abri, pour accéder aux centres d'hébergement de la ville, on se rend compte du décalage entre l'aide procurée par l'administration de Saint-Pétersbourg et la réalité vécue par les victimes de cette même administration, elle est abyssale.

Accession aux foyers de nuit

St-Pétersbourg possède un réseau de foyers de nuit destinés aux sans-abris dont le dernier enregistrement a été effectué dans cette ville.

C'est un logement social et gratuit, un endroit où ils trouvent un lit, de la nourriture, des vêtements, la possibilité de se laver et de faire leur lessive.

Ils peuvent y rester un maximum de 3 mois.

Actuellement, sur 18 districts que compte la ville, 14 foyers existent.

Conditions à remplir pour accéder aux foyers de nuit :

Pour pouvoir en bénéficier vous devez vous enregistrer au Centre municipal d'enregistrement.

L'enregistrement est effectué sur présentation d'une demande faite par écrit accompagnée des documents suivants :

- papiers identifiants la personne en tant que citoyen de la FR
- le formulaire No 9 – qui certifie le dernier enregistrement à St-Pet. (Leningrad)
- une fiche de départ – le papier qui certifie l'absence d'enregistrement
- une attestation d'absence d'enregistrement à l'endroit indiqué dans la fiche de départ
- les citoyens qui sortent de prison présentent une attestation de mise en liberté.

Une fois enregistré, le citoyen reçoit une attestation valable pour 1 année.

L'enregistrement est effectué selon le Règlement sur l'enregistrement des citoyens de la Fédération de Russie sans domicile fixe du 17.08.2007 No 1010.

Après l'obtention de l'attestation vous devez vous adresser à la Commission interdépartementale sur la prophylaxie du sans-abrisme auprès de l'administration de votre district.

Vous pouvez aussi essayer de vous adresser directement aux assistants sociaux du foyer de nuit de votre district.

Si votre district ne possède pas de foyer de nuit, vous devez, après obtention de l'attestation, vous adresser à la Commission interdépartementale de votre district et, ensuite, aux foyers d'autres districts.

Des conditions très difficiles d'exaucer pour une personne sans-papier et à la rue.



La santé

Un des domaines où le citoyen russe sans-papiers, sans-abris est particulièrement discriminé est celui de la santé.

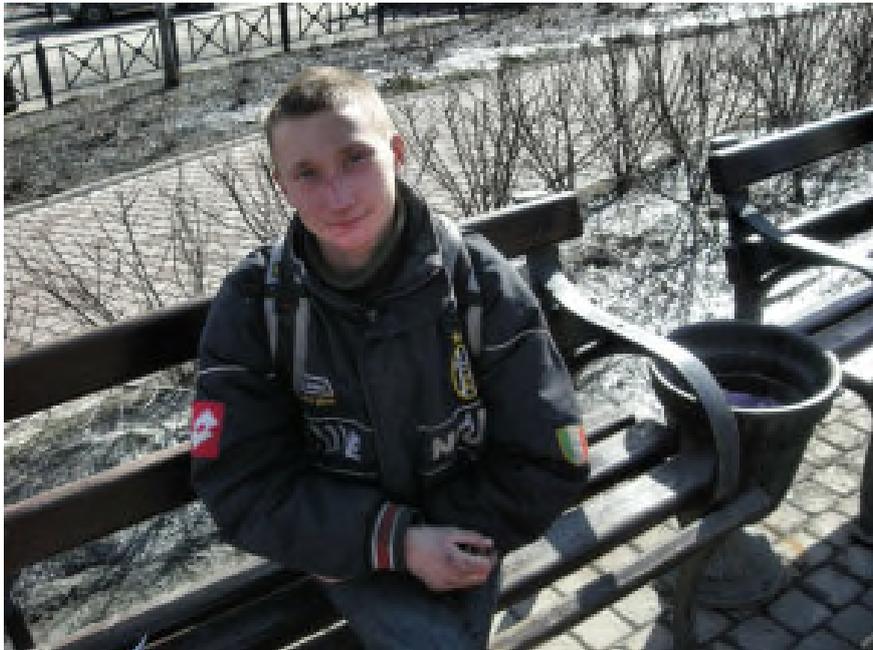
En effet du fait de l'absence de justificatif administratif, la Propiska, cette personne n'a pas accès aux divers soins et même aux urgences.

Malgré quelques avancées législatives en faveur de ces citoyens laissés pour compte, la situation reste fort critique.

Par exemple en hiver, les gelures demandent des traitements longs et coûteux.

En conséquence, les hôpitaux préfèrent y renoncer et appliquent un pansement de fortune, distribuent quelques médicaments et renvoient ces patients à la rue et à ses aléas climatiques.

Ces terribles lacunes ont été et sont encore un des chevaux de bataille de Nochlechka qui peut s'enorgueillir, parfois de quelques succès.



**Le cas Vitali, une honte pour l'Etat russe
Tragique banalité, Monsieur Medvedev...Une mort annoncée, Monsieur Poutine...**

Grâce à la mobilisation de Nochlechka, un fait divers touchant un sans-papiers a pour une fois, fait la une des journaux saint-petersbourgeois.

Le calvaire de Vitali, âgé de 17 ans, atteint d'un cancer en phase terminale, sans possibilité de recevoir des soins par le simple fait d'être sans document administratif, démontre l'inique marasme administratif qui régit cette ville.

Ce cas date d'il y a plus de six ans, aujourd'hui en 2017 Vitali n'aurait pas reçu meilleure considération.

Un fait-divers explicite

Selon le décret du 12.11.2009 N702-125, l'absence de propiska ne justifie en rien le refus des hôpitaux et polycliniques de procurer les soins vitaux aux plus démunis.

Vitali citoyen russe sans-papier sans abri aurait dû être soigné, sans condition aucune. Cependant, systématiquement, il a été rejeté.

Sa souffrance pose une question simple, pourquoi cette loi est-elle ignorée par le système de la santé publique ?

L'agonie de Vitali, un cruel éclairage

Vitali souffrait d'un cancer en phase 4, avec métastases. Un cas incurable.

Il ne le savait pas, personne n'était au courant, personne ne l'informa de son état.

Et tant bien même qu'il était impossible de le sauver, rien ne justifiait qu'il fût privé de soins médicaux, de le laisser souffrir et mourir sans aucune explication, sans analgésique surtout.

Vitali et ses proches se sont adressés à divers établissements.

Ils comptaient sur une attitude humaine, un bilan de santé précis, des traitements appropriés, l'accès à des soins palliatifs.

Le minimum quoi !

En guise de diagnostic : un mois et demi d'errances et de souffrances.

En guise de traitement : aucune aide médicale.

Vitali fut victime de l'éternel schéma russe qui permet de négliger totalement les droits d'un patient sans identité.

Cette personne agonisante a été ballottée d'un endroit à un autre, de diagnostics superficiels à l'absence totale d'analyses médicales.

En 45 jours, Vitali n'a reçu aucun antidouleur, était en proie à d'affreuses souffrances, son état de santé se détériorait très rapidement.

24 heures avant son trépas

Ses proches et les assistants sociaux de Nochlechka ont assiégé les établissements médicaux et autres institutions, tentaient d'obtenir les indispensables consultations, que le patient moribond soit admis à l'hôpital.

En vain.

Grâce aux efforts de Nochlechka, les médias pétersbourgeois se sont réveillés : Vitali a été admis à l'hospice...24 heures avant son décès.

Cet insupportable fait divers soulève bien des questions.

Nochlechka les pose à l'opinion publique et surtout au pouvoir politique :

Pourquoi, dans le cas de Vitali, les lois furent-elles appliquées uniquement à la suite d'ordres venus « d'en haut », et seulement un jour avant son trépas ?

Pourquoi, depuis la mise en œuvre de la loi N702-125, la plupart des personnes sans-papiers qui se sont adressées aux établissements médicaux ont-elles été confrontées au non-respect des droits du patient ?

Pourquoi, les malades sans identité administrative n'obtiennent-ils aucune aide de la part des services médicaux et sociaux ?

Les lois ne sont pas respectées

La réponse se limite à peu de chose : actuellement, le système est ainsi conçu que le personnel hospitalier n'a pas l'habitude de respecter les droits contenus dans les décrets et les lois du gouvernement.

De plus, le patient ignore quels sont les services auxquels il a droit.

De plus dans de nombreux cas, même la corruption n'est pas suffisante pour obtenir de l'aide.

A partir du mois de janvier 2011, le remaniement et l'innovation du système de la santé publique seront mis à l'étude. Une fois ce pas franchi, les citoyens russes auront le choix de leur assureur et de leur hôpital.

Ils espèrent que les lois de la concurrence et de l'argent réussiront là où la justice et le bon sens ont échoué.

En attendant que ces espoirs se concrétisent, que les établissements de santé, dans leur lutte pour acquérir le plus grand nombre de clients changent leur attitude et leurs pratiques, que les assurances améliorent leurs prestations, la constitution continuera à être bafouée.

Et rien ne dit que cette future réforme permettra aux milliers de Vitali sans-papiers d'y avoir droit.



La scolarisation

En Russie, pour des dizaines de milliers d'enfants l'école buissonnière est obligatoire.

Sans papiers comme leurs parents, ces filles et ces fils n'existent tout simplement pas pour l'administration de ce pays.

Et ceci malgré la Loi du 10.07.1992 No 3266-1 qui stipule :

« ... L'accès à l'éducation est sans restriction aucune pour tous les enfants sans tenir compte de la présence ou non de l'enregistrement ou d'autres facteurs ou circonstances... »

A Saint-Pétersbourg, ils seraient environ huit mille enfants sans accès à l'éducation.

L'irrespect de la Constitution

Ces articles entrent en conflit avec les exigences constitutionnelles de la Fédération de Russie, avec les normes de la Loi fédérale « sur le droit des citoyens de la Fédération de Russie concernant la liberté de déplacement, le choix du lieu de résidence et de séjour dans les limites de la Fédération », ainsi qu'au principe du libre accès à l'éducation pour tous les enfants, garanti par la Loi sur l'éducation.

De plus, l'exigence de propiska contredit les principes de la Convention des droits de l'enfant laquelle prévoit que le droit à l'éducation est réalisé sur la base de possibilités égales pour tous les enfants.

La Convention stipule que les Etats-membres respectent et assurent la réalisation de tous les droits prévus par la Convention pour chaque enfant de leur juridiction sans aucune discrimination, indépendamment de ses origines sociales, de la situation financière de l'enfant, de ses parents ou tuteurs légaux ou de tout autre considération.

Nochlechka a attiré à plusieurs reprises l'attention du ministre concerné de tournus sur le fait que le droit de l'enfant à l'inscription scolaire ne doit pas dépendre de la situation juridique de ses parents car ces exigences entrent en conflit avec la Constitution et avec la Convention des droits de l'enfant.

Et ceci tant bien même que les parents soient citoyens d'un autre pays de la Fédération ou qu'ils soient des citoyens russes sans propiska et qu'ils soient tenus à présenter un papier certifiant leur droit de séjour en Russie.



Les enfants abandonnés

A la chute du régime communisme, le phénomène d'abandons d'enfants par leurs parents est devenu massif. Il est à l'origine du grave problème rencontré aujourd'hui par cette génération d'orphelins.

En effet, selon les données du Département de l'Education Russe, environ 60 % des jeunes gens issus des orphelinats n'ont pas de logement.

Le rapport de l'organisation internationale "Human Rights Watch" relève qu'en Russie environ 15'000 adolescents de 18 ans, parfois plus jeunes, sortent chaque année des institutions spécialisées (orphelinats, internats, maison d'enfants).

Au cours de la première année qui suit leur sortie, quelque 3'000 jeunes (20%) deviennent des « bomzh », des SDF, 5'000 (30 %) passent devant la justice et 1'500 (10%) se suicident.

A Saint-Pétersbourg, 10'000 enfants végètent dans la rue et près de 3'000 d'entre eux seraient atteints du sida.



Les orphelins

Selon le Parquet Général de la Fédération de Russie, en 2012 les biezprisorniki, ces orphelins sans-papiers, dépassaient les trois millions.

Dans ce pays, chaque année, environ 15'000 adolescents de 18 ans, parfois plus jeunes, sortent des institutions spécialisées (orphelinats, internats, maison d'enfants).

Les données du Ministère de l'Education les cataloguent ainsi : 50% d'eux entrent dans la catégorie des gens à risque, 10% se suicident, 33% sont au chômage, 20% deviennent sans abri.

L'article 57 n'est pas respecté

La législation de ce pays, adoptée en 2004, est formelle : l'article 57 du nouveau Code du logement, paragraphe 2, stipule :

« **Le logement est accordé en priorité aux enfants orphelins qui sont restés sans soutien parental ou familial**, dès leur sortie des établissements d'enseignement et autres foyers publics, y compris ceux de l'aide sociale, des familles adoptives, des orphelinats de types familiaux. »

Or au cours des 15 dernières années, près de 90.000 de ces enfants n'ont pas eu droit au logement prévu par la loi.

Les autorités leur ont simplement délivré un aller simple pour le monde de l'errance, tout en sachant que l'espérance de vie moyenne dans la rue est de 7 ans.

Les enfants sans-papiers, les « biez », portent un sobriquet approprié puisqu'en russe biez signifie sans.

Sans attache familiale, sans aide étatique ou si peu, sans visage pour l'administration russe, sans papier et sans Propiska, abandonnés de tous, ils n'ont pas d'abri, n'ont pas d'identité, ils survivent dans la rue.

A Saint-Pétersbourg, 10'000 enfants végètent dans la rue.



Les familles de sans-abri

En Russie, parmi le nombre total de SDF, 17% représente des familles avec enfants.

13% de ces sans abris vivent en couple.

A Saint-Pétersbourg, il n'existe pas d'institutions spécialisées pour les familles de sans abri. Si une famille avec enfant perd son logement et son enregistrement (propiska), l'enfant selon toute vraisemblance se retrouvera dans un foyer et ses parents au mieux dans des abris de nuit, au pire dans la rue.

Une famille sans abri se trouve dans une situation très particulière :

Les parents sans enregistrement n'ont pas la possibilité de travailler légalement et de toucher les assurances si leur enfant tombe malade ou accidenté.

Leur situation légale dépasse tout entendement

Lorsque la femme accouche aux urgences, seul lieu où accepté une sans-papier enceinte, son nouveau-né ne saurait être enregistré puisque la mère administrativement n'existe pas.

Donc le nouveau-né n'existe pas.

Le père, même avec des documents en règle, ne peut le reconnaître puisque l'enfant administrativement n'existe pas.

D'ailleurs, si auparavant, le compagnon avait voulu légaliser son union par les liens du mariage, cela aurait été impossible, sa compagne n'ayant pas d'identité officielle.

L'enfant venu au monde est privé de tout droit :

Pas de soins gratuits, ni de visites médicales, pas de vaccinations.

L'accès à toute scolarisation lui est interdit.

A Saint-Pétersbourg, cinq mille familles sont sans-papiers.

A Nochlechka les enfants bénéficient d'un suivi médical et trouvent également des habits à leur taille.